



# Forma *via*

■ Réseau Régional des Formations Continues

**Réunion Nationale sur l'expérimentation B2i® Adultes  
du 14 mars 2008**

**Compte rendu de la journée (Jean-Yves Royer, Sarah  
Labelle)**

**RhôneAlpes** Région



- **10h00 : Introduction**
  - Planification de la journée
  - Présentation des objectifs de l'expérimentation
- **10h45 : Objectifs et périmètres de l'expérimentation**
  - Par Elisabeth COUNIL
- **11h30 : Présentation du dispositif d'expérimentation**
  - Par Claire DELAYE
- **14h : Suite de la présentation du dispositif d'expérimentations et Echanges**

- **Jean-Paul BELLIER, SDTICE**
- **Elisabeth COUNIL, 1/2 SDTICE développement C2i  
Enseignant // 1/2 IUFM**
- **Claire DELAYE, ENESAD-EDUTER (min. Agri), expertise,  
Développement du B2i®**

**Présents : 60 représentants des organismes  
expérimentateurs (organismes de formation, EPN,  
lycées, universités...)**



# Forma *via*

■ Réseau Régional des Formations Continues

**Restitution de la présentation**

**Cadre général de l'expérimentation présenté par Jean-Paul BELLIER**

**RhôneAlpes** Région



- **Enjeux de société :**
  - Enjeux de la société de l'information
  - Action ministérielle en faveur de la formation
  - Maîtrise raisonnée des TIC par l'ensemble des Français
- **Développement du B2i® Adultes :**
  - La question des compétences :
    - Constitution d'un référentiel de compétences transversales
    - Choix d'une certification
    - Etapes du B2i école, collège, lycée, C2i étudiants, C2i niveau 1 et 2
  - Enjeux du B2i® adultes :
    - Toucher un public hors système éducatif
    - Ouvrir à des besoins spécifiques de formation

- **Participants au projet :**
  - Le comité de pilotage :  
Interministériel (Agriculture, Education, Justice, Jeunesse et sports, DUI...)
  - Un groupe d'experts
  - Un groupe projet
  - Les organismes de formation et les organismes extérieurs (c'est-à-dire hors système éducatif)
- **La certification :**
  - Ministère de l'Education garant de la certification
  - Possibilité de formation et de validation la plus large possible

# Forma *via*

■ Réseau Régional des Formations Continues

**Objectifs et périmètre de l'expérimentation**

**Compte rendu de la présentation d'Elisabeth COUNIL**

**RhôneAlpes** Région



- **Pourquoi une expérimentation ?**
  - Volonté d'ouverture à des publics différents
  - À de nouvelles modalités de formation
- **Objectifs de l'expérimentation**
  - Tester la validité du référentiel (cf. Document d'appui)
    - Pour l'instant, mise à jour du référentiel "B2i FC GRETA" en fonction de l'évolution technique et des usages
    - Volonté de débattre des nécessités d'adaptation
    - Volonté de réfléchir au niveau d'exigences du B2i® adultes
  - Définir un cahier des charges au certificat
    - Liberté d'organisation des modalités de formation
    - Imprécision du cahier des charges pour un meilleur aménagement

- **Des participants hétérogènes :**
  - 30 EPN
  - 15 GRETA ou DAFCO
  - 7 universités
  - 5 centres de formation privés
  - 13 adhérents au réseau de l'école de la deuxième chance
  - 2 IUFM
  - Etc.
  - 150 centres expérimentateurs
- **Quelques-uns des publics visés :**
  - Demandeurs d'emploi
  - Personnel administratif
  - Personnes en voie de réinsertion
  - Personnes en reprise d'études (détenus, FC, etc.)
  - Retraités

- **Modalités de certification :**

- Les organismes certificateurs dépendent de l'éducation nationale
- Les organismes certificateurs définiront les protocoles d'échange avec les organismes extérieurs
- Les organismes extérieurs (EPN...) doivent se rapprocher d'un organisme certificateur (DAFCO, Lycée, etc.) pour pouvoir fournir la certification
- Le protocole se met en place au niveau local sans intervention de la mission
- L'expérimentation vise à définir les conditions de mise en place de la certification : c'est donc un système très peu défini pour pouvoir identifier les points de blocage

- **Un dispositif expérimental souple :**

- Repérer les difficultés de mise en place
- Liberté de développement de l'expérimentation au niveau local

### *Questionnement sur ce cadre général*

- *Relation avec les organismes certificateurs*
  - *La nécessité d'un travail important d'organisation et de concertation au niveau local entre les organismes*
  - *Le rôle des DAFCO dans la certification : à la fois peu défini, mais présenté comme incontournable*
  - *Le rôle attribué à l'Education nationale comme référent et garant : un monopole contraignant qui peut compromettre l'expérimentation ?*
  - *L'absence de proposition d'un modèle économique*
- *Le rôle de la région Rhône-Alpes et de FormaVia :*
  - *Un support technique ?*
  - *Un facilitateur de mise en place de l'expérimentation ?*

# Forma *via*

■ Réseau Régional des Formations Continues

## Présentation du dispositif d'expérimentation Compte rendu de la présentation de Claire DELAYE

### Reprise globale du document d'appui :

- Les étapes de la validation des compétences
  - Le bilan de positionnement du candidat en fonction de la situation de départ du candidat : candidat en formation, en situation de travail, libre
  - Le dossier de validation : Modalité d'évaluation à définir au cours de l'expérimentation (cf. document d'appui) :
    - Sur le mode déclaratif
    - En situation sur le dispositif informatisé
  - Le jury

**Débat avec la salle autour des ces trois points**

## Le débat :

### ■ Le bilan de positionnement :

- Modalités d'évaluation du candidat au départ à définir
  - Entretien avec le candidat ?
  - Observation du candidat ?
  - **Définir un bilan de positionnement**
- La définition du temps de formation :
  - Difficulté à cerner ce temps de formation au vue de la diversité des publics
  - Quelle échelle de temps par rapport à l'ensemble des compétences du référentiel ?
  - Expérimentation qui définira des modules de formation en fonction des niveaux des candidats

## Le débat :

### ■ La nature du dossier :

- Evaluation en situation d'usage ou en explicitation d'usage
  - Difficulté à définir ce que c'est : critique du flou de cette préconisation
  - Définition par rapport à des objectifs, des compétences
  - Quelle mise en forme et quelle description des compétences
- Le Port-folio numérique :
  - Difficulté à ce servir d'un dispositif numérique pour des non-initiés
  - Comment savoir quel est l'auteur du portfolio ?
- La dimension VAE de ce type de dossier : pertinence d'un tel dossier pour un tel brevet ?

### Le débat :

#### ■ Le jury :

- Jury constitué par l'organisme certificateur
- Possibilité pour les formateurs d'organismes extérieurs de participer au jury
- Identification et vérification des compétences du candidat sur la base du dossier

- **Le référentiel de compétences :**
  - Les compétences transversales
    - Avant : apprentissage des outils
    - Aujourd'hui : apprentissage orienté vers la pratique
  - Dépasser les formations bureautiques (à définir)
    - Possibilité pour les GRETA de délivrer des formations bureautiques en parallèle
  - Continuité entre B2i et C2i
  - Volonté de tester le référentiel :
    - Aménagement possible en fonction des retours

- **Les modalités de formation :**
  - Le suivi du candidat :
    - La possibilité d'une formation discontinue
    - La mise en place d'un livret de suivi
  - Le temps de formation :
    - Echelle variable en fonction du candidat
    - Définition d'un temps de départ (avec comme idéal des modules de 20h à 40h)
  - La formation des formateurs :
    - Possibilité d'une formation au C2i niveau 1 (à la charge des organismes)
    - Cadrage à construire avec les organismes certificateurs

- Les modalités de validation :
  - Le développement de modules de formation :
    - Réfléchir à des étapes intermédiaires de validation
    - La question de la performance : apporter des précisions sur le temps de réalisation et sur le mode de réalisation
    - Réfléchir aux formes de validation :
      - Un dossier
      - Des épreuves combinant pratique et théorie
  - La publicité autour du B2i® adultes :
    - Modalités à définir lors de la phase de généralisation
      - Nationale ou locale ?
      - Au sein des organismes publics (ANPE...), des entreprises
    - La question de la valeur de la formation au fil du temps (modalité de renouvellement et d'adaptation aux évolutions)

- **La délivrance des certificats :**
  - Attestation délivrée par les organismes certificateurs:
    - Question autour de l'efficacité administrative
    - Question sur la légitimité de l'organisme formateur
  - La nature du document :
    - Document officiel au format diplôme : objet solennel
    - Mise en place d'un serveur de délivrance
  - Suivi effectué au niveau national

**Tous les candidats au B2i® adultes ayant validé leur dossier durant l'expérimentation se verraient délivrés un certificat d'obtention**

### Planification de l'expérimentation :

- Début de l'expérimentation : 14 mars 2008 (fermeture des inscriptions)
- Suivi de l'expérimentation : liste de diffusion (chaque responsable reverse dans son réseau), possibilité de développement d'un portail collaboratif
- Enquête en **septembre** sur le référentiel puis sur les modalités de certification
- Réunion nationale en **octobre**
- Rapport d'expérimentation en **janvier 2009**

**et en fonction des résultats : adaptation du référentiel et définition du cahier des charges du développement et de la généralisation**

# Forma *via*

■ Réseau Régional des Formations Continues

**Suite de l'expérimentation**

**Rhône-Alpes** Région



- **Prise de contact avec Marie-Hélène FERON (ARTESI), Natacha CRIMIER (PACA), Cécile NEUVILLE (CRIJ Montpellier), Anne-Claire DUBREUIL (CG Lot) :**
  - Débattre des conditions de mise en place de l'expérimentation :
    - Relation avec les organismes certificateurs
    - Construction du protocole de certification
  - Co-construire des supports :
    - Bilan de positionnement du candidat
    - Livret de suivi du candidat
  - Débattre du référentiel
  - Débattre des publics visés par ce B2i® adultes
  - Mutualiser les expériences